

Questions orales

M. Munro (Hamilton-Est): ... à Hamilton!

M. MacEachen: ... a indiqué qu'elle se préparait à répondre à une partie de la demande aux États-Unis pour le tronçon qui y sera construit. Je crois que le député peut être certain que le Canada est extrêmement bien placé pour profiter grandement de ce projet.

LE PIPE-LINE DU NORD—L'ÉCART DANS L'ESTIMATION DES EMPLOIS PRÉVUS

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Le vice-premier ministre a toujours parlé de 100,000 années-hommes. L'étude qu'ont mentionnée mes collègues, celle effectuée par le ministère de l'Industrie et du Commerce, et qui porte également sur les projets Alcan et Dempster, ne mentionne pas 100,000 mais 69,078 années-hommes. Si l'embranchement Dempster n'est pas construit et qu'on procède à une réduction de 30 p. 100, cela ramène l'estimation à 46,000 ou 47,000 années-hommes. Le ministre est-il prêt à déposer le rapport et à expliquer l'écart entre les chiffres du ministère de l'Industrie et du Commerce et ceux qu'il utilise?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): La société Foothills Company a fourni elle-même à l'Office national de l'énergie une évaluation de la main-d'œuvre requise. Il est certain qu'à partir de différentes hypothèses on peut tirer différentes conclusions, et je ne m'étonne pas si des rapports, comme celui que mentionne le député du Yukon, préparés par le ministère de l'Expansion économique régionale, précisent que dans les pires éventualités le volume d'emploi s'établirait à un niveau différent.

Je le répète, je ne suis pas surpris que tel puisse être le cas, mais je n'hésiterai pas à traiter de ces diverses estimations devant le comité. Toutefois, il me semble quelque peu futile de nous engager à ce stade-ci dans une discussion sur les estimations quant au nombre d'emplois qui seront créés. Ce que nous devons faire, c'est d'entreprendre la réalisation du projet pour qu'il devienne réalité.

M. Fraser: J'estime que nous progresserions beaucoup plus rapidement si le vice-premier ministre voulait bien tout dire à la Chambre. Hier, on lui a demandé dans quelle mesure le nombre d'emplois dépendrait du genre de tuyau qu'on choisirait, et il a répondu: «En tout cas, je ne dispose pas de chiffres pour la solution haute pression.» Le ministre serait-il prêt à dévoiler à la Chambre et au comité les propres estimations du gouvernement quant au nombre d'années-hommes de travail que représenterait la réalisation de ce projet et à cesser ses vagues déclarations portant que certains calculs aient peut-être été effectués sans que le gouvernement n'ait été mis au courant.

M. MacEachen: Nous n'avons pas hésité à divulguer à la population nos estimations quant au nombre et à la durée des emplois qui seront créés. Ces chiffres ont été rendus publics après que le président des États-Unis et le premier ministre du Canada eurent annoncé à Washington qu'ils en étaient venus à un accord. Ils reflétaient nos prévisions quant au nombre total d'heures-hommes de travail qu'entraînerait la construction du

[M. MacEachen.]

pipe-line, d'une part en incluant le raccordement de Dempster et d'autre part en l'excluant. Contrairement à ce qu'a dit hier le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles, rien de tout cela n'a été couché en petits caractères; tout était en caractères tellement gros que même le député aurait pu les lire.

M. Fraser: Le ministre pourrait-il alors me dire pourquoi il a dit hier très clairement à la Chambre que les chiffres qu'il utilisait lui venaient de la compagnie Foothills? En ce cas, comment le ministre peut-il maintenant dire qu'il a communiqué à la Chambre, au public et à tout le monde les chiffres du gouvernement?

M. MacEachen: Le député comprend mal la situation. Hier, il a demandé quelle était l'estimation dans le cas où l'Office national de l'énergie recommanderait l'utilisation de tuyaux à haute pression. Pour des raisons évidentes, je ne suis pas encore en mesure d'avancer des prévisions fondées sur l'hypothèse de l'utilisation de tuyaux à haute pression.

* * *

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LA PRÉSENTATION TARDIVE—LE MONTANT DES DÉPENSES

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Étant donné les beaux discours prononcés de l'autre côté de la rue Wellington, au sujet des compressions de dépenses, l'honorable représentant pourrait-il nous dire pourquoi il a décidé de présenter le budget principal des dépenses à la Chambre plus tard que de coutume? Peut-il nous dire si l'on peut compter que les déboursés ne dépasseront pas le chiffre de 45 milliards de dollars, pour les comptes nationaux?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, j'ai fait savoir que le budget principal des dépenses serait probablement déposé le 22 février. Si mes souvenirs sont exacts, il a été déposé l'année dernière le 16 février et je regrette ce délai de six jours, mais il n'est guère important. Quant aux chiffres, ils seront communiqués le jour où je déposerai le budget.

M. Stevens: Étant donné que les compressions budgétaires constituent un point important de discussion à la conférence des premiers ministres, le président du Conseil du Trésor n'envisagerait-il pas tout au moins de faire connaître à cette réunion le montant total de la dépense gouvernementale, pour le budget 1979, puisque le 29 octobre, lorsque le ministre des Finances a présenté son prétendu budget, il n'a pas jugé bon de livrer les chiffres de 1979, comme il avait l'habitude de le faire?

M. Andras: La présentation du programme de dépenses pour l'année prochaine se fait à des dates différentes dans tout le pays. L'Ontario a l'intention de publier ses chiffres vers la première semaine de mars, ce qui est en général le processus normal. Je n'ai pas l'intention de faire une déclaration à la conférence fédérale-provinciale alors qu'il est tout indiqué que ce soit ici à la Chambre des communes que je le fasse.